



## KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinneear's Mills,  
le lundi 4 avril 2016, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, Monsieur Paul Vachon

Présents : Mesdames Michelle Pageau et Céline Landry et Messieurs Patrice Nadeau, Michel Breton, James Allan et Carl Dubois.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

### **2016-062 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

### **2016-063 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Programme d'aide pour l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);
5. Achat d'abat-poussière;
6. Avis de motion règlement numéro 475 concernant les redevances éoliennes pour l'année 2015;
7. Appui à la demande de Monsieur Michel Tardif à la CPTAQ;
8. Appui à la demande de Madame Sonia Fortin à la CPTAQ;
9. Appui à la demande de Monsieur Thomy Brière à la CPTAQ;
10. Offre de service de l'agence immobilière Nouvelle Demeure;
11. Rapport Gagné « Pour une industrie acéricole forte et compétitive »;
12. Organisation et gouvernance des commissions scolaires;
13. CPTAQ – Dossier 411702 – Karine Morissette;
14. Offre d'emploi – Préposé(e) à la tonte de la pelouse;
15. Soumission concernant le réaménagement des bureaux municipaux;
16. Construction d'un puits tubé pour l'édifice municipal;
17. Fonds de diversification économique;
18. Souper pour la semaine des municipalités;
19. Adhésion au Carrefour action municipale et famille;
20. Correspondance;
21. Comptes du mois;
22. Période de questions;
23. Divers;
24. Levée de la séance.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

**2016-064 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016.

**2016-065 PROGRAMME D'AIDE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre à M. Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac, lui demandant une aide financière au montant de 25 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier.

**2016-066 ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE**

La municipalité ayant reçu les soumissions suivantes :

Sebci : Chlorure de calcium en flocon 85%, 10 tonnes métriques à 605,00 \$ = 6 050,00 \$ plus les taxes (transport inclus);

Somavrac : Chlorure de calcium Xtra 85 10 tonnes métriques à 600,16 \$ = 6 001,60 \$ plus les taxes (transport inclus);

Sel Warwick : Calcium flocon 83-87% 10 tonnes métriques à 579,61 \$ = 5 796,10 \$ plus les taxes (transport inclus);

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter de la compagnie Sel Warwick 10 tonnes métriques de calcium flocon 80-87% pour la somme de 5 796,10 \$.

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 475 CONCERNANT LES REDEVANCES ÉOLIENNES POUR L'ANNÉE 2015**

**AVIS DE MOTION** est donné par Mme Céline Landry qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 475 règlement concernant les redevances éoliennes pour l'année 2015.

**2016-067 APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR MICHEL TARDIF À LA CPTAQ**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance de la demande d'autorisation de morcellement du lot numéro 5 185 822 du cadastre du Québec;

**ATTENDU QUE** la demande d'autorisation est conforme aux règlements municipaux et qu'elle ne contrevient à aucun de ces derniers;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de Monsieur Michel Tardif auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec.



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2016-068      APPUI À LA DEMANDE DE MADAME SONIA FORTIN À LA CPTAQ**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance de la demande d'autorisation pour un usage autre qu'agricole sur lot numéro 4 913 423 du cadastre du Québec;

**ATTENDU QUE** la demande d'autorisation est conforme aux règlements municipaux et qu'elle ne contrevient à aucun de ces derniers;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de Madame Sonia Fortin auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec.

**2016-069      APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR THOMY BRIÈRE À LA CPTAQ**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance de la demande d'autorisation de morcellement du lot numéro 4 913 453 du cadastre du Québec;

**ATTENDU QUE** la demande d'autorisation est conforme aux règlements municipaux et qu'elle ne contrevient à aucun de ces derniers;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de Monsieur Thomy Brière auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec.

**2016-070      OFFRE DE SERVICE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE NOUVELLE  
DEMEURE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de confier à l'agence immobilière Nouvelle Demeure le mandat pour la vente des terrains appartenant à la municipalité pour un an selon l'offre de service.

**2016-071      RAPPORT GAGNÉ « POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET  
COMPÉTITIVE »**

**ATTENDU QUE** le gouvernement a déposé le rapport Gagné intitulé « POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE »;

**ATTENDU QUE** certaines des recommandations de ce rapport questionnant la pertinence du maintien du contingentement suscitent à la fois des appréhensions de la part des tenants de la libéralisation de la production et des inquiétudes de la part des producteurs affiliés au sein de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec;

**QUE** le contingentement de la production d'eau d'érable, de concentré d'eau d'érable et de sirop d'érable est un moyen dont se sont dotés les producteurs qui, quoique perfectible, démontre son efficacité par les revenus stables qu'il permet d'obtenir;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Michelle Pageau et résolu unanimement que la municipalité de Kinnear's Mills demande à ce :

**QUE** le Ministère de l'Agriculture, la Régie des marchés agricoles, le Conseil de l'industrie de l'érable et les autres partenaires de la filière acéricole doivent, avec



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

l'appui du MAPAQ, unir leurs efforts pour assurer un développement solide et caractéristique du marché international du sirop d'érable du Québec;

**QUE** les efforts de promotion du Québec doivent mettre l'accent non seulement sur la disponibilité et la sécurité d'approvisionnement du sirop d'érable du Québec mais également sur le caractère distinctif du produit québécois;

**QU'une** démarche concertée et renforcée soit mise en place pour garantir la qualité et l'authenticité des produits de l'érable, tout en garantissant la disponibilité requise au secteur de la transformation et de l'exportation;

**QUE** la Fédération des producteurs acéricoles du Québec poursuive ses efforts afin d'assurer une gestion plus dynamique de la réserve stratégique du sirop d'érable, en mettant notamment l'accent sur la qualité du produit et sur l'adaptation de ses méthodes de vente aux attentes et aux besoins des acheteurs;

**QUE** le MAPAQ et la Financière agricole du Québec soutiennent la Fédération des producteurs acéricoles dans ses efforts pour élaborer et mettre en œuvre un programme de financement de la réserve stratégique de sirop d'érable;

**QUE** la Fédération des producteurs acéricoles du Québec assure la représentation des producteurs agricoles du Québec en demeurant le mécanisme central de la mise en marché du sirop d'érable;

**QUE** la Fédération procède à un examen approfondi de ses méthodes d'intervention auprès de ses producteurs afin de privilégier une approche de conciliation, de collaboration et non de confrontation.

**2016-072 ORGANISATION ET GOUVERNANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES**

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches désire faire siennes des recommandations contenues au mémoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or de mars 2016, déposé dans le cadre de la consultation particulière sur le projet de loi n° 86, soit :

**QUE** la priorité du gouvernement soit la réussite et la persévérance des élèves à se qualifier pour ensuite contribuer au développement de la région;

**QUE** le gouvernement applique le principe de subsidiarité envers les commissions scolaires dans les pouvoirs qu'elles exercent, dans le but de maintenir une gouvernance de proximité;

**QUE** le gouvernement reconnaisse la gouvernance territoriale et la décentralisation comme outil de développement des communautés;

**QUE** le gouvernement maintienne les fonctions et pouvoirs déjà dévolus aux commissaires scolaires;

**QUE** les changements à la structure actuelle, s'il y en a, renforcent le pouvoir des commissions scolaires et des régions en reconnaissant les particularités locale et régionale;

**QUE** le gouvernement conserve le principe de démocratie scolaire dite représentative en maintenant l'élection des commissaires scolaires au suffrage universel;



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**QUE** la promotion et la valorisation des élections scolaires soient une priorité pour le gouvernement;

**ATTENDU QU'**il est impératif que les commissions scolaires et les municipalités puissent tenir leur scrutin sous une formule qui assure à chacune des institutions un espace démocratique qui laisse place aux enjeux qui lui sont propres;

**ATTENDU QU'**il est primordial que chaque changement aux procédures électorales scolaires, s'il y en a, ait pour conséquence directe d'accroître l'intérêt des électeurs pour le système scolaire, en évitant les écueils de la complexification du processus, de l'augmentation des coûts et de la lourdeur administrative;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Céline Landry et résolu unanimement;

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills appuie les démarches de la Commission scolaire des Appalaches visant le maintien du système de démocratie scolaire par l'élection des commissaires au suffrage universel;

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills transmette la présente résolution à la MRC des Appalaches, au Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Appalaches, à la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec et au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adoptée

**2016-073 CPTAQ - DOSSIER 411702 - KARINE MORISSETTE**

Attendu que la CPTAQ demande une information complémentaire à la demande de Madame Karine Morissette à la section 9.1 du formulaire de demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture;

Le nombre et les caractéristiques des espaces vacants dans le périmètre d'urbanisation sont les suivants :

- Sur une superficie totale de 140 690 m<sup>2</sup> d'espaces vacants, il y a un total de 106 920 m<sup>2</sup> non utilisable à cause du relief, de la proximité des cours d'eau, de l'accessibilité (terrains enclavés) et de l'acceptabilité des propriétaires de les vendre.
- En date du 22 mars 2016, il a six terrains constructibles dans le périmètre d'urbanisation.

**En conséquence**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer cette résolution suite à la demande de Madame Karine Morissette auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec.

Cette résolution amende la résolution numéro 2016-056 datée du 7 mars 2016.

**2016-074 OFFRE D'EMPLOI – PRÉPOSÉ(E) À LA TONTE DE LA PELOUSE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'afficher le poste de préposé(e) à la tonte de la pelouse dans le journal Sons d'Cloches.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

**2016-075 SOUMISSION CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX**

Quatre entreprises ont soumissionné pour le réaménagement des bureaux municipaux dans l'ancienne bibliothèque. Les prix mentionnés excluent les taxes.

Construction Lehoux & Bergeron :	22 921,94 \$
Les constructions Réjean Pomerleau Inc. :	20 873,90 \$
Menuiserie Sans Nœud :	19 420,00 \$
Construction Mathieu Dumas Inc.	15 605,00 \$

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Construction Mathieu Dumas Inc. à effectuer les travaux selon le plan et la liste des travaux à réaliser.

**QUE** M. Paul Vachon, maire et/ou Madame Claudette Perreault, directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer le contrat concernant le réaménagement des bureaux municipaux.

**2016-076 CONSTRUCTION D'UN Puits TUBÉ POUR L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

Trois entreprises ont soumissionné pour la construction d'un nouveau puits pour l'édifice municipal :

Les Forages Nelson Gagné  
Thivierge et Fils Inc.  
Les Puits Gaudreau

Après analyse des trois soumissions, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Les Forages Nelson Gagné à procéder à la construction d'un nouveau puits pour l'édifice municipal.

**2016-077 FONDS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE**

**ATTENDU QU'**avec la fin de l'exploitation de l'amiante au Québec, le projet de relance de la mine Lac d'amiante dans la région de Thetford Mines et le projet de la mine Jeffrey à Asbestos ont été abandonnés;

**ATTENDU QUE** cette annonce a provoqué la fermeture définitive de ces deux mines et la mise à pieds d'une centaine de travailleurs dans chacune des régions;

**ATTENDU QUE** pour palier à l'impact négatif sur l'emploi et la vitalité économique de cette décision, le gouvernement du Québec créait en novembre 2012 le Fonds de diversification économique – MRC des Sources dotés d'une enveloppe de 50 millions de dollars au bénéfice unique de la région d'Asbestos;

**ATTENDU QUE** la MRC des Appalaches vit la même réalité qu'Asbestos au quotidien;

**ATTENDU QUE** des disponibilités financières sont existantes et que tout porte à croire que l'entièreté de ces sommes octroyées ne pourront être engagées;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Céline Landry et résolu unanimement;





**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills demande à Mme Dominique Anglade, Ministre de l'économie de la Science et de l'innovation de rendre admissible la MRC des Appalaches au fonds de diversification de 50 millions.

Adoptée

**2016-078 SOUPER POUR LA SEMAINE DES MUNICIPALITÉS**

La MRC des Appalaches organise un souper suivi d'une soirée spéciale afin de commémorer la "Semaine des municipalités" pour l'ensemble des élus de notre organisme. Cette activité se déroulera le vendredi 3 juin 2016, à compter de 18 h, au Centre communautaire de Saint-Julien. Il est proposé par Michel Breton, appuyé par Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Kinnear's Mills paie le repas aux membres du Conseil et employés intéressés, ainsi que les conjoints, à participer au souper des municipalités. Il en coûte 28 \$/personne.

**2016-079 ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au Carrefour action municipale et famille et de payer la cotisation annuelle 2016-2017 au coût de 85,08 \$ taxes incluses.

**2016-080 CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**2016-081 COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	7 626,22
C0004680	Conseil de la culture	50,00
C0004681	Visa Desjardins	143,49
C0004682	Raymond Chabot Grant Thornton	6 898,50
C0004683	James Allan	57,50
C0004684	Corporation informatique (CIB)	1 051,39
C0004685	Fréchette LGL	279,03
C0004686	BLF Canada (assurances)	4 938,79
C0004687	SAAQ (permis VTT)	73,90
C0004688	Danielle Blanchet	100,62
C0004689	Postes Canada	293,18
C0004690	Richard Bisson	20 356,80
C0004691	Petite caisse	116,00
C0004692	Régie intermunicipale de la région Thetford	611,58
C0004693	9039-4255 Québec inc.(Beucesansfil)	68,93
C0004694	Association des directeurs municipaux	339,18
C0004695	Mégaburo	144,93
C0004697	Les Éditions Juridiques FD Inc.	84,00
C0004699	Entreprises Sanifer	2 053,14
C0004700	Fonds d'information sur le territoire	8,00
C0004701	C. Jacques électrique inc.	285,08
C0004702	Céline Landry	38,70



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

C0004703	Moisson Beauce	50,00
C0004704	CDS Boutique (Jeux curling)	766,19
C0004709	Émilie Goulet	98,04
C0004710	MRC des Appalaches (Q-PARTS 1 <sup>er</sup> vers.)	28 452,50
C0004711	Agence de revenu du Canada DAS	876,75
C0004712	Ministère du Revenu DAS	2 045,24
C0004713	Caisses Desjardins Région Thetford	288,00
L1600005	Hydro Québec	2 006,76
L1600006	Bell Canada	335,41
	TOTAL	80 537,85

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

**DIVERS**

Aucun sujet traité au point divers.

**2016-082 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 42.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière